

POURQUOI NOUS NOUS OPPOSONS AU TRACÉ ACTUEL DE LA LIGNE THT de RTE

EN 10 POINTS

- ◎ **Risques pour la vie humaine** :
 - Forêts et océans sont les 2 principaux poumons de la planète et les 2 plus grands puits de CO2 de la planète. Cette ligne THT contribue à détruire ces 2 écosystèmes essentiels à la vie, écosystèmes déjà très fragilisés et au bord de la rupture. L'humanité se met elle-même en danger car nous ne pourrions pas vivre sans eux.
 - **Aucune étude sanitaire**: la ligne THT de 400000 volts - 2000 MW (puissance de 2 réacteurs nucléaires) en courant continu, **sera la plus puissante de France et la 1ère expérience en milieu urbain**. Les ondes électromagnétiques (EOM) sont proportionnelles à l'intensité transitée par la ligne . Aucune étude sanitaire n'existe, que des suppositions (faites par RTE le promoteur du projet...). Non seulement on ne connaît pas la quantité d'EOM qui seront émises par cette THT, directement absorbées par notre organisme, mais celles-ci s'ajouteront à toutes les ondes déjà présentes autour de nous (ondes émises par les antennes de radiophonie, les transformateurs, les antennes de téléphonie, les compteurs LINKY, les Box fibre et ADSL ...). En matière de toxicité **c'est la dose qui fait le poison** !!! Les études ne sont pas faites en amont, mais le seront lorsque cette ligne sera en service. **Nous sommes donc TOUS COBAYES** !!!! Etudes sur 1 personne par commune! et menées par RTE qui prendra les mesures des OEM avant la mise en service de la ligne, puis après cette mise en service. RTE est juge et partie !!!

- ◎ **Atteinte à la Biodiversité** : destruction d'un espace de vie de la faune et la flore sauvage (océanique et terrestre) alors que près de 70% des animaux sauvages ont déjà disparu depuis plus de 40 ans. Plusieurs espèces menacées d'extinction et protégées vont voir leur habitat détruit. Pour sa partie océanique, la largeur du couloir au sein duquel les câbles vont passer fera entre 500 et 700 m de large sur presque 300 Km le long de la côte. Ce couloir suit le couloir de migration des cétacés lequel sera inévitablement et lourdement impacté. Aucune étude n'a été réalisée sur l'impact des champs magnétiques sur les espèces sensibles comme les cétacés et les tortues: son, turbidité, chaleur (jusqu'à 3°C près des câbles), lumière, polluants présents dans les sédiments qui seront agités (exemple du chrome à Biscarrosse), etc
Un fort risque d'impact est à prévoir également sur les habitats benthiques (animaux ou végétaux qui vivent fixés au sol ou qui se déplacent en rasant le fond. Ils trouvent leur nourriture dans le sédiment et en dépendent donc pour leur subsistance) et les communautés associées, avec destruction directe de leur habitat, altération ou recouvrement des habitats voisins par rejet des sédiments dragués ou excavés, et impacts sur les espèces filtrantes par augmentation des matières en suspension.

Par arrêté interpréfectoral Madame la Préfète reconnaît elle-même que:

- **le tracé entraînera une modification morphologique des fonds marins**
- **les travaux sont de nature à entraîner des impacts environnementaux**
- **le tracé impacte des sites Natura2000 , Loi littorale et zones humides**

◎ **Réchauffement climatique** : le climat de notre région s'est réchauffé d'environ 1,4° entre 1959 et 2016, à cause des gaz à effet de serre émis par l'activité humaine. En détruisant l'océan, les forêts et des zones humides (capteurs naturels de CO2), on aggrave et accélère le phénomène par effet domino.

Pour info: 1 arbre de 5 m³ peut absorber l'équivalent de 5 tonnes de CO2, ce qui correspond aux émissions d'environ 5 allers-retours en avion entre Paris et New York.

Conséquences: sécheresses, pénurie d'eau , élévation du niveau de la mer, acidification des océans , etc....

Ce projet de RTE **impacterait nos captages d'eau potable** puisque les communes concernées par le tracé de la THT font partie des zones les plus sensibles du département pour l'enjeu de l'alimentation en eau potable.

◎ **Pollution des sols et des nappes phréatiques**: RTE refuse de communiquer sur ce point , nous ignorons toujours la composition des câbles souterrains et sous-marins et nous n'avons aucune information :

- quant à la pollution et aux produits toxiques utilisés , notamment pour faire « prendre » le béton en milieu humide.

- quant aux techniques et méthodologies retenues par RTE et leurs conséquences

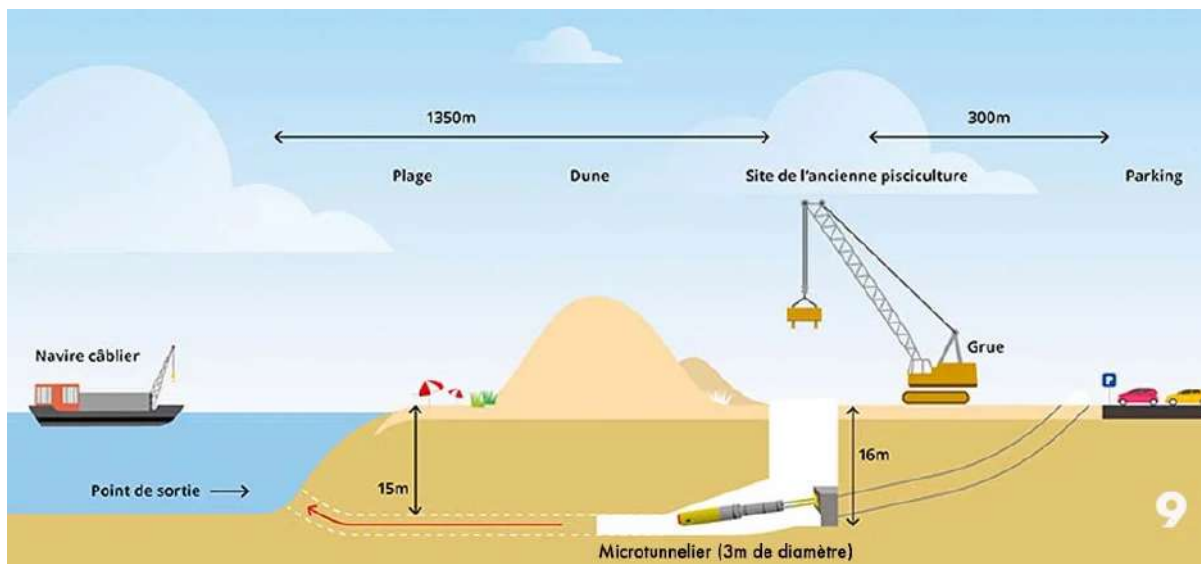
◎ **Impact des enrochements sur les vagues**: de nombreux géophysiciens et professionnels de la mer confirment que la diffusion de la houle sera vraisemblablement modifiée après de tels travaux en mer ! Le couloir au sein duquel les câbles vont passer fera entre 500 et 700 m de large sur 300 Km de long ! Nos vagues de renommée internationale risquent de disparaître du fait de projets d'artificialisation du littoral.

« Toute construction placée sur la trajectoire de la houle ou du courant, entrave l'écoulement des particules d'eau. Il se crée alors des différences de pression, les lignes de courant se resserrent, les particules d'eau accélèrent. » - "Notre expérience de surfeurs nous a amené à observer différentes conditions de houle, de vents, de courants, de marées et les influences qui en découlent. La houle est sensible aux différents facteurs en interaction et elle peut s'en trouver fortement modifiée (perte de puissance et de longueur d'onde, changement de direction, réfraction). Cela engendre des modifications notables sur le déferlement des vagues au rivage ».

◎ **Déni de démocratie** : 96% de la population a voté contre ce projet et son tracé lors des 2 enquêtes publiques. Le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) aussi. Pourtant un avis favorable a été donné à RTE.

◎ **Impact économique** : la fréquentation touristique risque de baisser... qui a envie d'être à proximité d'une ligne THT aussi puissante pendant toutes ses vacances ? Cette baisse de fréquentation sera forcément un énorme préjudice pour les commerçants et l'économie locale.

- © **Impact sur le trait de côte /les dunes/l'érosion du littoral:** les travaux au niveau des dunes (puits de 15m de diamètre et 20m de profondeur au pied de la dune, tunnels de 3m de large sous les dunes, etc...) vont inévitablement aggraver le recul du trait de côte et l'érosion du littoral. Les dunes sont clairement déstabilisées, on peut l'observer sur des photos prises au niveau du chantier des Casernes..... des coulées de sable qui n'existaient pas avant.



Avant travaux du puit et du tunnel



Maintenant , pendant les travaux de forage du puit, le forage du tunnel n'avait pas encore commencé lors de la prise de la photo

- ◎ **Mesures de compensation dans le cadre de la séquence éviter-réduire-compenser: insuffisantes et surtout uniquement financières** (versées à qui ?): aucun arbre ne sera planté , aucune mesure pour permettre de recréer les habitats optimaux des espèces arrachées et détruites. Servitudes pour 40 ans minimum (mais aucun plan de démantèlement n'a été envisagé).
- ◎ Le tracé validé est **le PLUS CHER , le PLUS DESTRUCTEUR** et **ne respecte pas l'avis défavorable du CNPN**. Il est financé majoritairement par de **l'argent public** (donc nos impôts) alors que notre ministre de l'économie nous demande toujours plus d'efforts financiers. Pourtant RTE obtient un blanc-seing des autorités censées nous protéger.

TOUT CELA PEUT ÊTRE ÉVITÉ SI RTE FAIT LE CHOIX DE FAIRE PASSER CETTE LIGNE THT LE LONG DE L'AUTOROUTE ET DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DÉJÀ EXISTANTES, COMME PRÉCONISÉ par le CNPN : C'EST CE QUE NOUS DEMANDONS